



RENTREE DU 8
NOVEMBRE 2021

CONDITIONS SANITAIRES

Extrait de la circulaire 8334 du Ministère de l'Enseignement.

Madame, Monsieur,

Depuis près de deux semaines, notre pays est confronté à une augmentation significative de l'ensemble des paramètres de mesure de la pandémie de covid-19, et en particulier du nombre de contaminations et d'hospitalisations ainsi que du taux de positivité.

La vigilance doit plus que jamais rester de mise dans les écoles. Après concertation avec les acteurs institutionnels de l'enseignement, les règles en vigueur depuis le 1er septembre resteront donc d'application lors de la rentrée du 8 novembre et au moins jusqu'au 30 novembre prochain.

Une modification y est toutefois apportée concernant **le port du masque** en Wallonie. Comme à Bruxelles, celui-ci **redevient obligatoire en toutes circonstances pour les membres du personnel et les élèves en intérieur, en ce compris pendant le temps de classe**. Ce choix s'inscrit en cohérence avec les orientations prises par le CODECO et par le Ministre flamand de l'éducation, dans la perspective de contribuer à garder la maîtrise de la pandémie et éviter des restrictions plus importantes à l'avenir. Une nouvelle évaluation de la situation sera effectuée d'ici à la mi-novembre.

Je profite de l'occasion pour rappeler qu'une attention particulière doit être accordée aux gestes barrières et aux règles d'hygiène ainsi qu'à la ventilation des locaux (cantines, salles réservées aux membres des personnels, salles de classe, etc.)

Mme Désir.

Nous profitons également de ce courrier pour vous rappeler que :

- **Si votre enfant est absent parce qu'il développe des symptômes proches du COVID19 ou si votre enfant doit passer un test PCR, merci d'informer l'école par mail via l'éducateur de niveau ou par téléphone : 071/55.51.27**
- **Dès que vous connaissez les résultats du test PCR, merci de nous en informer.**

En cas de contact à haut risque (HRC), la personne vaccinée peut revenir à l'école si le résultat du 1^{er} test PCR est négatif.

Par contre, une personne non vaccinée devra rester

- **7 jours en quarantaine si le test est négatif**
- **10 jours en quarantaine si aucun test n'est effectué.**

Surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

L'équipe de direction

- **Port du masque obligatoire** en toutes circonstances dans les bâtiments (y compris assis en classe)
- Elèves restent autant que possible à une place fixe en classe (toujours assis à côté du même élève)
- Ventilation et aération des locaux
- Hygiène des mains renforcée
- Limiter autant que possible les rassemblements avant et après les cours
- Les parents ou toute personne entrant dans l'école portent le masque.
- Les rencontres avec un éducateur ou professeur se font sur rendez-vous uniquement pris par téléphone ou par mail.